

DEVENIR FORMATEUR PRAP 2S

FORMATION CERTIFICATIVE – CERTIFICAT VALABLE 36 MOIS

OBJECTIFS

- Elaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

100%

Taux de satisfaction
(satisfait ou très satisfait)

95%

Taux de réussite

Qualification des intervenants

- Formateur de formateurs PRAP 2S
- Ergothérapeute
- IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

Publics : Salariés ou formateurs indépendants

Durée : 14 journées avec 2 intersessions

Effectif : 10 stagiaires

Maintien et actualisation des compétences est requis à 36 mois

PROGRAMME

Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique

Maîtriser les fondamentaux de la prévention

Elaborer un projet de prévention performant et adapté à l'établissement

Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

Participer à l'évaluation des risques professionnels

Maîtriser l'utilisation et l'enseignement des techniques d'aide à la mobilité

Animer la prévention des risques professionnels

Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

Comprendre le processus de développement de compétences de l'adulte

Construire un déroulé pédagogique

Utiliser des méthodes pédagogiques actives

Utiliser différentes méthodes d'évaluation

Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Argumenter l'ALM

Décliner les déplacements naturels

Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement

Argumenter le choix des aides techniques

Argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement

EVALUATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de formateur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

LES POINTS FORTS

- Formation en alternance et certifiante
- Formation centrée sur la pratique
- Apport du concept zéro porté
- Analyse et amélioration des pratiques
- Animation ludique et participative

MATERIEL STAGIAIRE NECESSAIRE

- Ordinateur portable

Accessibilité : Pour des besoins spécifiques, merci de nous informer de votre situation

Prérequis : Formation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »